

J'irais même plus loin en soutenant qu'une forme ou l'autre d'initiative économique est la condition essentielle de toute relation durable. L'expérience européenne est instructive à cet égard. Lorsque Jean Monnet et d'autres ont rêvé de bâtir une communauté européenne, ils ont commencé par le commencement; c'est-à-dire qu'ils ont conçu une structure qui serait initialement fondée sur le libre-échange et qui serait graduellement développée dans le sens d'une plus grande intégration économique et politique. De la Communauté du charbon et de l'acier de 1958 au point de départ, en passant par le Traité de Rome, l'Acte unique européen, le Programme du Marché unique de 1992, le Traité de Maastricht et maintenant la Conférence intergouvernementale à venir, l'Europe est devenue une entité mieux intégrée, mieux coordonnée et mieux placée pour jouer à nouveau un grand rôle sur la scène mondiale. L'Europe a découvert qu'une architecture économique peut soutenir un but politique plus large et une influence mondiale plus étendue. Avec la fin de la guerre froide et la moindre insistance mise sur la sécurité occidentale, la communauté atlantique doit maintenant passer d'une relation définie par des impératifs de sécurité collective à une relation de plus en plus définie par des intérêts économiques communs, au risque de s'effriter et de disparaître.

Que nous reste-il à faire? Le débat transatlantique est déjà bien engagé. Autant en Europe qu'en Amérique du Nord, on s'entend de plus en plus sur le fait que la relation doit être développée. Le premier ministre Major de Grande-Bretagne et le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne, Klaus Kinkel, ont récemment préconisé un tel lien commercial. Nous entreprenons maintenant une phase plus difficile qui consiste à déterminer le type de nouvelle relation que nous envisageons. À cet égard, sir Leon Brittan, et surtout Douglas Hurd, ont fait grandement avancer le débat en examinant plusieurs des questions complexes impliquées dans la réinvention de l'Atlantisme, des questions qui appelleront une étude et des réponses réfléchies dans les mois à venir.

Ce qui devient clair, c'est qu'il nous faut un contexte – un forum – dans lequel nous pourrions commencer à exprimer notre désir commun de faire progresser la relation transatlantique. Nous devrions songer à former un Groupe transatlantique de personnalités éminentes, essentiellement ou exclusivement composé de représentants du secteur privé, qui serait chargé d'engager la préparation d'un programme d'action plus détaillé. En Allemagne, au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, pour ne nommer que quelques pays, des groupes nationaux explorent déjà les meilleurs moyens de canaliser le mouvement de plus en plus marqué vers le libre-échange transatlantique. Le Groupe pourrait commencer par examiner les tendances des flux commerciaux et financiers transatlantiques ainsi que les perspectives à moyen terme, par exemple jusqu'en l'an 2000. Il pourrait aussi